

**INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS**  
**Commune de SAINT ETIENNE DE CROSSEY**  
 ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA MORGE

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

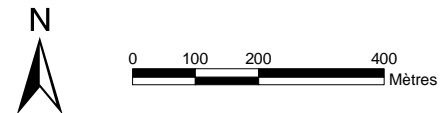
**Légende :**

Niveau de contraintes

- Zones d'interdictions
- Zones de projet possible sous maîtrise collective
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

..... Limite communale

N



0 100 200 400 Mètres

